

Sandrine ELAIGNE

ÉLÉMENTS POUR UNE NOUVELLE INTERPRÉTATION DES "LAMPES À SUIF" (type Loeschcke XIII)¹

Le récipient dont il est question a été identifié, répertorié et interprété comme une lampe par S. Loeschcke dans son ouvrage "Lampen aus Vindonissa" dès le début du siècle (1919). Il s'agit donc du type Loeschcke XIII, dont l'auteur donne une description morphologique et technique d'après les exemplaires de Vindonissa. Les caractéristiques morphologiques et techniques, systématiques, de ce type de vase sont les suivantes (Fig. 1 à 3) :

- forme générale globulaire tournée, très fermée, avec un fond détaché du tour à la corde,

- anse mince pleine appliquée après tournage, latérale verticale, et percée d'un trou ne dépassant pas 3 mm de diamètre.

- fabriqué le plus souvent en pâte calcaire dont les tonalités varient généralement du beige clair au beige foncé, il est parfois engobé en orangé ou parfois brunâtre.

Loeschcke présente et décrit diverses variantes du récipient, auxquelles il compare les exemplaires de Vindonissa², puis il mentionne certains exemplaires, notamment à Hofheim, Genève, Pompéi et Trèves³, et parmi ceux-ci, des fabrications en verre et en sigillée. Selon lui, cette forme de lampe apparaîtrait au cours du I^{er} s. et les exemplaires d'époque flavienne, à réservoir profond et lèvre marquée, se distinguent morphologiquement de ceux du II^e s., à lèvre simple, panse plus basse et ouverture plus étroite⁴.

Enfin, l'auteur en vient à argumenter son interprétation de la fonction du vase à propos de la restitution du combustible employé, sa problématique étant huile ou suif ?⁵. Sa démarche consiste, d'une part, à constater que des répliques exactes de cette forme sont fabriquées en verre à l'époque romaine⁶ ; d'autre part, il compare ces contenants aux lampes à huile en verre et en métal, en usage aux XVIII^e et XIX^e s.⁷. A partir de cette confrontation, il opte pour un combustible liquide, puisque cela permet d'expliquer l'extrême fermeture de la forme, qui évite que le liquide ne se renverse trop aisément. Il étaye sa position en imaginant qu'un dispositif en métal, analogue à ceux que l'on connaît sur nos lampes à pétrole du siècle dernier, pouvait s'adapter à l'ouverture et ainsi permettre à la mèche de flotter et de se maintenir droite. En outre, son argumentation quant à la morphologie spécifique de l'anse est faible : le petit trou qui perce systématiquement cette anse pouvait, selon lui, accueillir un fil, auquel se serait rattaché un instrument pour triturer la mèche, ou qui aurait maintenu cette mèche à l'extérieur du récipient⁸. Ces explications ne sont guère compatibles avec l'idée précédente qui restituait un élément métallique renfermant la mèche, adaptable au récipient en céramique.

Par la suite, on a toujours considéré que ce genre de récipient était une lampe, mais c'est la thèse du suif ou de la cire⁹ comme combustible qui a généralement

1 Cette contribution doit beaucoup à l'aimable traduction de certains passages des ouvrages des auteurs allemands, S. Loeschcke, *Lampen aus Vindonissa*, 1919, p. 305 à 309 et C. Farka, *Die Römischen Lampen von Magdalensberg*, 1977, p. 87 à 89, effectuée par Markus Khol, Université Lille III. Elle doit tout autant à la collaboration d'Eric Bertrand pour sa participation aux recherches iconographiques et pour ses photographies.

2 Loeschcke 1919, p. 306, abb. 12, n^{os} 1 et 2 : formes flaviennes précoces, n^{os} 3 et 4 : formes des II^e et III^e s. à engobe noir et n^o 5 : forme similaire de lampe sigillée de cette même époque. Sur la forme Loeschcke XIII en sigillée, cf. la typologie des sigillées produites dans les ateliers de Trèves du milieu du III^e au milieu du IV^e s. apr. J.-C. dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, II, p. 249.

3 Loeschcke 1919, p. 306 et 307, note 294.

4 Loeschcke 1919, p. 307 et 308.

5 Loeschcke 1919, p. 308.

6 Loeschcke 1919, p. 308, note 296.

7 Loeschcke 1919, p. 308, abb. 13.

8 Loeschcke 1919, p. 309.

9 Lerat 1954, p. 27, pl. XXIII, n^{os} 159 à 166.

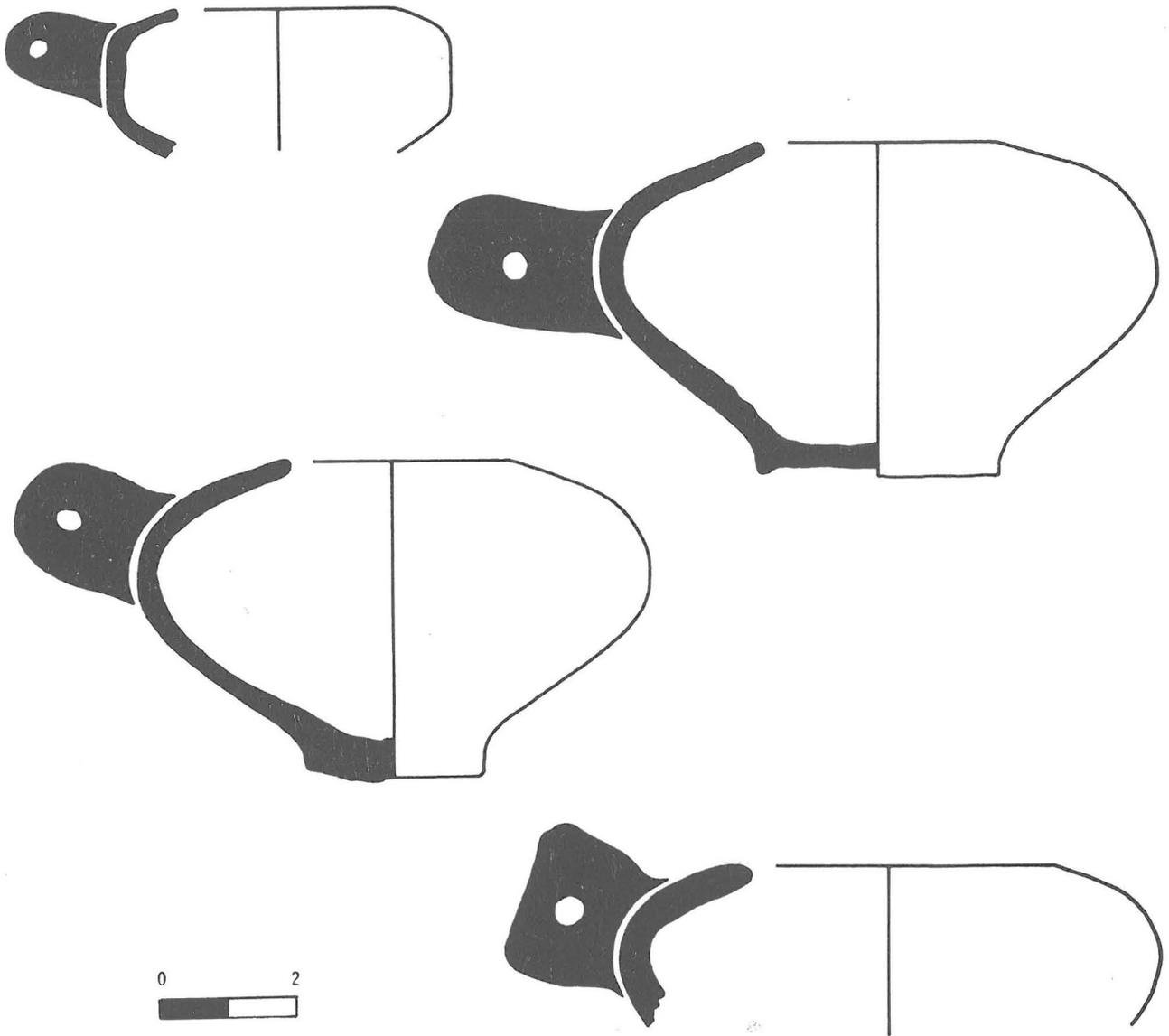


Figure 1 - "Lampes" de type Loeschcke XIII issues du site de la rue des Farges à Lyon (dessins S. Elaigne).

prévalu puisqu'il fallait expliquer les différences morphologiques entre cette "lampe" et le type classique impérial de la lampe à huile : la lampe à bec et à réservoir fermé, si répandue. On invoquait, pour mieux accentuer cette différence, le caractère indigène gaulois du suif en accord avec le caractère local du produit céramique. Finalement, l'hypothèse devient subrepticement un acquit dès lors que l'on évoque l'usage de saindoux, suif ou autre graisse, en particulier pour l'éclairage, en amalgamant la présence des types de lampes à graisse (type Loeschcke XIII) à celle des lampes-bougeoirs (type Loeschcke XIV)¹⁰. C. Farka, en

revanche, souscrit à l'opinion de S. Loeschcke selon laquelle ces "lampes" renfermaient de l'huile plutôt qu'un combustible solide¹¹, suivi par F. Carré¹².

Or, on a pu remarquer que ces vases ne sont jamais découverts en milieu funéraire, ce qui semble plutôt incompréhensible pour une lampe : pourquoi la lampe à bec et à huile aurait-elle été privilégiée dans un contexte funéraire indigène ?

Il est aisé de vérifier que la thèse de l'utilisation du suif dans ce genre de récipient n'est pas crédible. En effet, des récipients analogues, qui portent exactement le même type d'anse percée, proviennent des contextes

10 Le Gall 1983, cf. p. 216 à propos du site d'Alesia : «L'huile d'olive se heurtait aux produits locaux. Nous en avons une preuve indirecte pour l'éclairage, car nous trouvons très rarement des lampes à huile, toujours petites et de médiocre qualité ; nous recueillons plus souvent des lampes d'un type très différent qui devaient être des lampes à graisse ou peut-être des lampes-bougeoirs destinées à porter des chandelles».

11 Farka 1977, p. 87-88 et taf. 56, n° 1452.

12 Carré 1985, p. 277-297 ; p. 279.

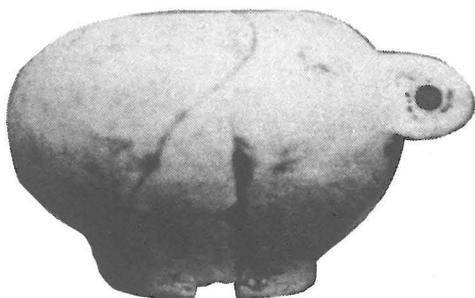


Figure 2 - "Lampe" de type Loeschcke XIII découverte à Lezoux .

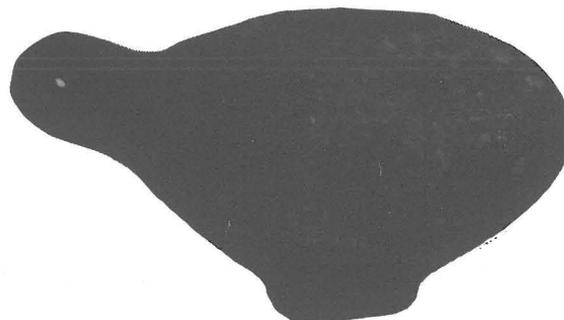


Figure 3 - "Lampe" de type Loeschcke XIII découverte rue des Farges à Lyon (cliché E. Bertrand).

hellénistiques de Corinthe et d'Isthmia et des contextes du Haut-Empire romain de l'Agora d'Athènes, dans un monde méditerranéen grec où, comme à Pompéi, la tradition de l'huile d'olive prévaut. D'ailleurs, aucune des mentions ne considère la forme comme une lampe ; G. R. Edwards dénomme ceux de Corinthe *kyathos*¹³ alors que H. S. Robinson interprète ces objets comme des tasses à liqueur¹⁴.

Ainsi, le récipient en question ne peut être lié à la seule zone géographique occidentale et il perd, par là-même, son caractère de rusticité ; au reste, il n'est plus nécessaire de lui attribuer une fonction de lampe puisque cette interprétation ne repose finalement que sur l'analogie morphologique avec certaines lampes tournées et rares qui possèdent un bec¹⁵, d'autant plus que l'anse, sa seule caractéristique constante et stable ne trouve pas de sens.

Il n'existe *a priori* aucun lien entre le sud-est asiatique actuel et le monde méditerranéen antique. Aucun, si ce n'est qu'on trouve sur les étals de certains marchés aux oiseaux d'Asie, des quantités de "lampes à suif" en céramique du type Loeschcke XIII¹⁶. La similitude entre l'objet antique et l'objet actuel est frappante : même morphologie, emploi d'une pâte argileuse calcaire, présence de l'anse latérale verticale percée et engobe orangé à brunâtre. Il s'agit de mangeoires ou d'abreuvoirs pour oiseaux en captivité (trémie). Cette fonction éclaire les aspects particuliers du récipient : tout d'abord sa rusticité, ensuite la fermeture de la forme permettant que le contenu (graines ou eau) ne se

répande pas trop à l'extérieur (y compris à l'extérieur de la cage). Enfin, il devient aisé d'expliquer le rôle de l'anse : celle-ci, mince, est coincée entre deux des barreaux de la cage, auxquels on fixe l'objet au moyen d'un bâtonnet placé transversalement dans le petit trou de l'anse.

Cette interprétation concorde avec tous les éléments que nous avons recueillis. Elle n'exclut pas d'autres manufactures telles que le verre ou la sigillée même si celles-ci sont plus exceptionnelles. Elle s'accorde avec l'absence de ces objets parmi le mobilier funéraire. Les diamètres d'ouverture (pouvant varier de 3 à 5 cm environ) sont adaptés aux petites têtes de ces animaux. De plus, on comprend pourquoi la répartition géographique et chronologique de ces vases est autant étendue. Enfin, leur fréquence quantitative sur les sites gallo-romains prend tout son sens : à titre d'exemple, rappelons que F. Carré en a dénombré deux à Alésia (sur un ensemble de 106)¹⁷, et que le corpus des lampes à huile (285 individus au total) du site de la rue des Farges, à Lyon, en comportait cinq (Fig. 1)¹⁸.

On connaît le goût romain pour les jardins ; l'aménagement, dans les demeures, de jardins d'agrément, et d'ailleurs, de jardins à volière, avait atteint la Méditerranée à l'époque hellénistique¹⁹. On sait aussi que chez les classes aisées, propriétaires de *villa*, on acquiert volontiers un colombier²⁰. Cette mode, de tradition hellénistique, est répandue à l'époque impériale à Rome²¹, mais certainement aussi dans les provinces occidentales.

13 Edwards 1979, p. 48-49 et pl. 8 et pl. 48, n^{os} 194 à 197. L'auteur interprète le vase comme un *κῦαθηος*, qui peut signifier : vase pour puiser, sorte de coupe, tasse, ou mesure pour liquides ou solides. L'auteur mentionne, p. 48, les trois exemplaires d'Isthmia, IP 426, IP 427 et IP 618, datés du III^e s. av. J.-C.

14 Robinson 1959, p. 44 et pl. 7, G215, daté du I^{er} ou début du II^e s. ; p. 55, pl. 9, J38, daté du II^e ou du début du III^e s. Robinson 1959, K75, p. 66, pl. 13 ; L56, p. 79, pl. 16 ; M117, p. 95, pl. 23 ; les formes ne sont pas fermées mais les anses sont semblables.

15 Leibundgut 1977, taf. 17, n^o 979, par exemple, et Carré 1985, p. 292, fig. 7, n^o 51 ; notons que ces exemplaires ne possèdent pas l'anse caractéristique.

16 Expérience personnelle à Yogyakarta (Java, Indonésie).

17 Carré 1985, p. 275, fig. 1, p. 279 et p. 292, fig. 7, n^{os} 55 et 56.

18 Elaïgne 1993 : un exemplaire provient du contexte "Farges IV", daté du règne de Néron à la fin du I^{er} s. ; deux exemplaires sont issus du contexte "Farges VI", daté du dernier quart du II^e au premier tiers du III^e s. ; les deux autres ne sont pas déterminés stratigraphiquement.

19 Grimal 1943, p. 86, note 7 citant Plutarque (*Contre des stoïciens*, XXI, 1044, c-d) : «il y a des gens qui (...) élèvent des paons, des pigeons, des perdrix pour qu'ils chantent pour eux, et des rossignols».

20 Grimal 1943, p. 307, notes 5 et 6.

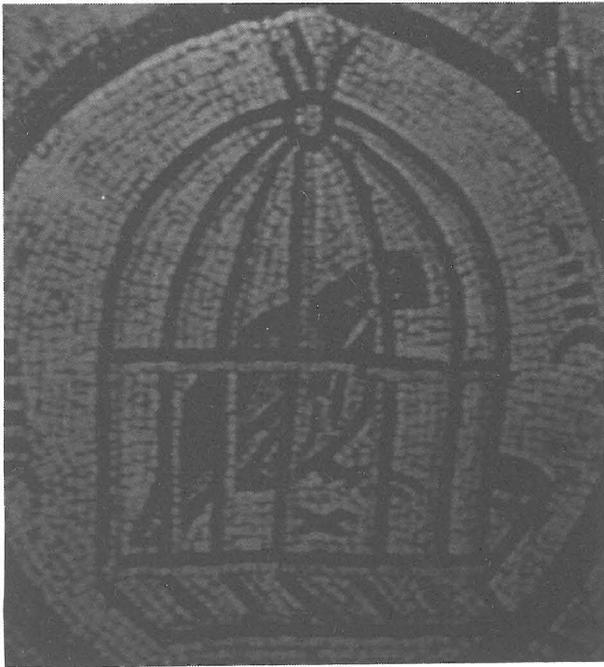


Figure 4 - Détail de la mosaïque de la synagogue de Ma'on (d'après Ovadiah 1987).

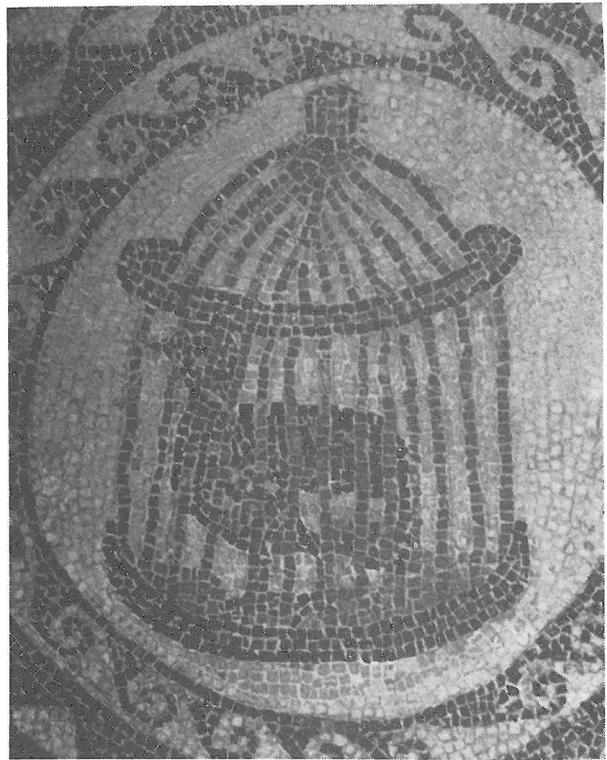


Figure 5 - Médailon central d'une mosaïque de Carthage (d'après Fradier et Martin 1986).



Figure 6 - Détail de la mosaïque de l'église de Shellal (d'après Collectif 1965).

On connaît aussi quelques représentations de cages à oiseaux. Pour le Haut-Empire, la peinture murale de la "chambre au jardin" de la *villa* de Livie à Rome – *Prima Porta* – en donne un exemple, sur lequel d'ailleurs on discerne nettement la présence d'une mangeoire²². Une autre peinture murale, dans une demeure de la "via Castrice" à Pompéi, représente des colporteurs d'oiseaux en captivité, portant chacun sur balancier deux cages²³.

En outre, les représentations les plus nombreuses se trouvent sur les mosaïques d'époque impériale tardive, et sont de deux types.

La première catégorie concerne des oiseaux en captivité, utilisés comme appâts lors de chasse, et notamment de chasse à la perdrix²⁴. Le second groupe iconographique est un symbole judaïque ou paléochrétien très fréquent sur les pavements des anciennes synagogues ou basiliques du Proche-Orient : l'oiseau en cage est considéré comme le symbole de l'âme emprisonnée dans le corps²⁵.

Par ailleurs, les mentions textuelles ne sont pas rares. W. F. Jashemski se réfère à plusieurs auteurs afin

21 Grimal 1943, p. 308, note 7 : mention d'une volière dans la *villa* d'*Arpinum* de Q. Cicéron (Cicéron, *Ad Q. fr.*, III, I, 1).

22 Grimal 1943, pl. XX, et Jashemski 1979, p. 108, fig. 176 (détail).

23 Jashemski 1979, p. 108, fig. 177.

24 Fradier et Martin 1986, p. 86 : médailon central représentant un oiseau, probablement un perdreau dans une cage, servant d'appât à ses congénères (sans mention chronologique), cf. Fig. 5. Catalogue 1989, p. 261, n° 18 : perdrix enfermée dans une cage à l'occasion d'une chasse (sans mention chronologique).

25 Ovadiah 1987, pl. CXXVII, n° 2 : mosaïque avec détail figurant un oiseau en cage dans un rinceau, église de Nahariya ; pl. CLXXXVI : détail de la mosaïque figurant un oiseau en cage dans un rinceau, synagogue de Ma'on (cf. Fig. 4). Collectif 1965, p. 330 et suiv., fig. 4 : détail de la treille formant des médaillons à diverses figures dont un oiseau en cage, église de Shellal (cf. Fig. 6). Collectif 1994, pl. CXXXIII : détail du pavement de Gaza Maiumas figurant un oiseau en cage.

d'énumérer les diverses espèces d'oiseaux susceptibles d'avoir été domestiquées²⁶.

L'archéométrie pourrait nous permettre rapidement d'assurer cette nouvelle interprétation. Comme cela fut entrepris pour détecter la présence d'huile d'olive dans

des lampes à bec²⁷, il faudra, à l'occasion, démontrer que les récipients en question n'ont pas contenu une quelconque graisse. Alors, ces abreuvoirs à oiseaux ne devront plus être inclus dans les corpus de lampes à huile.



BIBLIOGRAPHIE

- Carré 1985** : F. CARRÉ, Les lampes en terre cuite d'Alésia, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXXVI, fasc. 3-4, 1985, p. 277-197.
- Catalogue 1989** : Collectif, *Mosaïques romaines de Tunisie*, Catalogue d'exposition, Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon, Février-Mai 1989.
- Collectif 1965** : COLLECTIF, *La mosaïque gréco-romaine, I*, colloques internationaux du CNRS, 1965.
- Collectif 1994** : COLLECTIF, *La mosaïque gréco-romaine, IV*, 4^e colloque international pour l'étude de la mosaïque antique, 1994.
- Condamin et Formenti 1976** : J. CONDAMIN et F. FORMENTI, Recherche de traces d'huile d'olive et de vin dans les amphores antiques, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 143-158.
- Edwards 1979** : G. R. EDWARDS, *Corinth*, vol. II, part. III : corinthian hellenistic pottery, 1979.
- Elaigne 1993** : S. ELAIGNE, *Les lampes à huile de Lyon sous le Haut-Empire : production et consommation*, Mémoire de Maîtrise, Université Lyon II, 1993.
- Farka 1977** : C. FARKA, *Die Römischen Lampen von Magdalensberg*, 1977.
- Fradier et Martin 1986** : G. FRADIER et A. MARTIN, *Mosaïques romaines de Tunisie*, 1986.
- Grimal 1943** : P. GRIMAL, *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire*, 1943.
- Jashemski 1979** : W. F. JASHEMSKI, *The gardens of Pompeii, Herculaneum and the villas destroyed by Vesuvius*, I, 1979.
- Le Gall 1983** : J. LE GALL, La diffusion de l'huile espagnole dans la Gaule du Nord, dans *Produccion y comercio del aceite en la Antigüedad*, segundo congreso internacional (Sevilla 24-28 Febrero 1982), 1983, p. 213 à 225.
- Leibundgut 1977** : A. LEIBUNDGUT, *Die Romischen Lampen in der Schweiz*, 1977.
- Loeschcke 1919** : S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa*, 1919.
- Ovadia 1987** : R. et A. OVADIAH, *Mosaïc pavements in Israël*, Bibliotheca Archaeologica 6, 1987.
- Robinson 1959** : H. S. ROBINSON, *The Athenian Agora, vol. V : roman pottery*, 1959.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

Armand DESBAT : Je suis tout à fait satisfait et convaincu par ce travail ; en effet, plutôt que de répéter un certain nombre de choses écrites et publiées qui sont souvent mal argumentées, cela montre l'intérêt qu'il y a à essayer de creuser la question et à élargir le champ de ses investigations. Evidemment, l'ethnographie est un domaine qui peut parfois prêter à des interprétations erronées. Ce qu'il y a d'intéressant dans la démonstration de Sandrine, c'est d'avoir montré que ce type de lampe est présent à l'Agora d'Athènes et que l'hypothèse de lampe à suif, qui était argumenté par rapport au caractère gaulois de ces trouvailles, tombe de lui-même.

Patrick THOLLARD : Je suppose que vous avez fait un examen très attentif de toutes les représentations de bas-reliefs, en Gaule ...

Sandrine ELAIGNE : Pour la Gaule, je n'ai rien trouvé.

Patrick THOLLARD : On aurait bien aimé découvrir un dieu aux oiseaux, avec les mangeoires, évidemment !

26 Jashemski 1979, p. 107, à propos des "pet birds", cf. p. 107 avec notes p. 347, n^{os} 80 à 83 et p. 108, avec notes p. 348, n^{os} 87 et 88 à propos de la volière de Varron.

27 Condamin et Formenti 1976. p. 143 à 158 : cf. p. 150.

